



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 24 Septembre 2014

Date de la convocation 17 Septembre 2014	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Centre Aquatique Intercommunal du Clermontais – CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.BERNARDI Olivier, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.MALLET Denis, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, Mme BENARD Bénédicte, M.SEGURA René, CEYRAS : Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M. Salvador RUIZ, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, Mme PRULHIERE Yolande, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, Mme OLLIÉ Sophie, M.BARON Bernard, Mme GREGOIRE Arielle, M.PONCÉ Yvan, Mme ROBERT Laure, FONTES : M.BRUN Olivier, LIEURAN CABRIERES : BLANQUER Alain, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.DIDELET Serge, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme GAVINET Isabelle, M.DUPONT Laurent, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, SALASC : M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.RIGAUD Christian, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>Mme REVERTE Françoise à M.BERNARDI Olivier, M.FAVIER Marc à M.REVEL Claude, Mme PASSIEUX Marie à M.COSTE Bernard, M.VENTRE Philippe à M.LACROIX Jean-Claude, M.SOULAYROL Alain à M.COSTES Jean, M.VALENTINI Gérald à M.BARDEAU Francis,</p>

Objet : Maison de l'emploi du Cœur d'Hérault – Désignation d'un représentant suppléant de la Communauté de communes au Conseil d'administration.

Monsieur LACROIX informe les membres du conseil communautaire que suite à la modification de la composition du conseil par arrêté préfectoral du 11 Août 2014, il convient de pourvoir au remplacement de Madame DELMAS et de procéder à la désignation d'un nouveau représentant suppléant de la Communauté de Communes au sein de la Maison de l'emploi du Cœur d'Hérault.

Monsieur LACROIX propose la candidature de Madame Françoise REVERTE et demande aux délégués qui le souhaitent de faire connaître leur candidature.

Après appel à candidature et vote, le conseil communautaire,

DESIGNE Madame REVERTE en tant que représentant suppléant de la Communauté de Communes au sein de la Maison de l'emploi du Cœur d'Hérault, et ce, en lieu et place de Madame DELMAS.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES du CLERMONTAIS' around the top and 'HERAULT' at the bottom, with a central emblem depicting a figure holding a staff and a star.

Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20140926-2014-09-24-05-DE
Date de télétransmission : 03/10/2014
Date de réception préfecture : 03/10/2014